

Droit [Licence]

Infos pratiques

- > Composante : Droit et science politique
- > Durée : 3 ans
- > ECTS : 180
- > Ouvert en alternance : Non
- > Formation accessible en : Formation initiale
- > Formation à distance : Non

Présentation

Parcours proposés

- > [Droit](#)
- > [Double Licence Droit - Histoire de l'art](#)
- > [Double Licence Droit - Economie](#)
- > [Double Licence Droit - Philosophie](#)
- > [Double Licence Droit - Histoire](#)

Présentation

La Licence de Droit est la **formation généraliste en droit**, tant public que privé. Elle propose aux étudiants une solide formation tendue vers deux objectifs :

- 1) l'acquisition des principales **méthodes et raisonnements propres aux juristes** (analyse des décisions judiciaires, résolution de cas pratiques, commentaires de textes) ;
- 2) une très bonne connaissance des **grandes matières** des diverses disciplines juridiques. Elle prépare ainsi les étudiants à **l'ensemble des métiers du Droit** en leur permettant de **se spécialiser ensuite, en Master, dans un type de droit** : droit public, droit social, droit privé et sciences criminelles, droit des affaires, science politique, etc. En effet, si la Licence permet d'accéder à certaines professions du droit (directement

ou sur concours), la plupart des professions du droit sont accessibles plutôt après un Master.

L'Université Paris Nanterre vous accompagne dans **les concours** qui permettent d'accéder aux professions juridiques grâce aux 2 Instituts qu'elle abrite :

1) un **Institut d'Études Judiciaires (IEJ)**, qui prépare à de nombreux examens et concours : Examen d'accès au Centre Régional de Formation Professionnelle des Avocats (CRFPA), à l'École Nationale de la Magistrature (ENM), à l'École Nationale Supérieure de la Police (ENSP) ; Concours de recrutement des Officiers de la Gendarmerie Nationale, des Lieutenants de Police.

2) un **Institut de Préparation à l'Administration Générale (IPAG)**, qui prépare aux différents concours de catégorie A.

Objectifs

Année post-bac de sortie : Bac + 3

Débouchés professionnels

Secteurs d'activité :

Avocat // Magistrature // Huissier // Fonction publique // Enseignement supérieur // Éditions juridiques // Commerce, banque, assurance // Organisations internationales // Sécurité et détention.

Métiers :

Métiers de la défense et du conseil juridique (avocat·e, conseiller·ère juridique), de la collaboration juridique (assistant·e de cabinet juridique, ou de service juridique, clerc, greffier·ère), de la magistrature administrative et judiciaire, de la fonction publique interne, de la fonction publique européenne et internationale, de l'enseignement et de la recherche.

Poursuites d'études

Dans le prolongement de la licence :

Masters de Droit public ; Droit social ; Droit notarial ; Droit privé ; Droit pénal et sciences criminelles ; Droit des affaires ; Droit international et droit européen ; Systèmes juridiques et Droits de l'homme ; Droit du numérique ; Droit de l'économie ; Carrières judiciaires.

Autres parcours possibles :

Master de Science politique // Nombreux concours et passerelles (Instituts régionaux d'administration, IEP, officier de PJ, journalisme, Écoles de commerce).